

IMPACTS SUITE À L'UTILISATION DU BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

Impacts environnementaux :

- Toute matière disposée dans ce bac se retrouve **inévitablement** à l'enfouissement.
- L'enfouissement des déchets favorise la pollution des eaux souterraines et des sols par le lixiviat (liquide dangereux), et la production de gaz à effet de serre.

Impacts financiers :

- Une tonne de déchets envoyée à l'élimination coûte au contribuable 150\$.
- Une tonne de matières organiques disposée adéquatement dans le bac brun coûte au contribuable 79\$.
- En 2022, les Lac-Beauportais-es ont envoyé 1910 tonnes de matières à enfouir, soit une quantité de 230 kilos par habitant.
- Au Québec, une étude* a démontré que 30% du total des déchets éliminés en 2019 correspondait à des matières organiques.
- Si nous projetons la statistique de 30% provenant de l'étude à la municipalité de Lac-Beauport, ce sont 573 tonnes de matières organiques qui auraient dû être recyclées au lieu d'être éliminées, soit un coût supplémentaire de 41 000\$ pour l'année 2022.

* Recyc-Québec 2021

Le bac à ordures ménagères ne doit être utilisé qu'en dernier recours!

AVANTAGES DU COMPOSTAGE

- **Diminution des coûts de disposition avec un prix du tonnage plus faible que l'enfouissement.**
- **Augmentation des compensations financières distribuées aux municipalités qui contribuent le plus aux efforts de collecte des matières organiques.**
- **Réduction de notre impact sur l'environnement:**
 - Baisse de la production de gaz à effet de serre.
 - Diminution de la quantité de lixiviat produite.
 - Réduction de la contamination des sols et des eaux souterraines.
- **La création de compost permet...**
 - Une diminution du gaspillage des ressources.
 - Des apports de nutriments et de micro-organismes essentiels au sol et diminue le besoin d'épandage d'engrais de synthèse.

Nous vous rappelons que la participation à la collecte des matières organiques est **obligatoire tout au long de l'année** pour tous les résidents de la municipalité de Lac-Beauport (sauf en cas de compostage domestique).

AVANTAGES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Tout comme les matières organiques, la collecte sélective est importante sur plusieurs points:

- Réduit considérablement la quantité de résidus enfouis.
- Diminue la pression sur les ressources naturelles avec la réintroduction de nos matières résiduelles dans le cycle de production.
- Réduction des gaz à effet à serre, de la dépense énergétique et de la demande en eau autrement nécessaire pour la création de nouvelles matières.
- Permet à la Municipalité d'économiser puisque les dépenses pour cette collecte sont compensées par l'attribution de subvention.

Composter et recycler, c'est économiser!

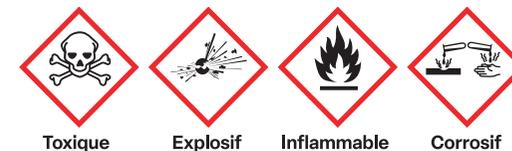
Résidus domestiques dangereux (RDD)

Si les RDD sont dangereux pour vous, c'est également le cas pour l'environnement!

Il est important des les entreposer adéquatement à l'écocentre situé au 142, traverse de Laval.

Ils ne doivent pas se retrouver dans votre bac pour élimination!

Les RDD sont notamment reconnaissables grâce à ces pictogrammes visibles sur les étiquettes des différents produits.



Toxique

Explosif

Inflammable

Corrosif



SENSIBILISATION AU TRI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Ne pas trier, ça coûte **CHER!**



79\$ / TONNE

**MATIÈRES
COMPOSTABLES**



0\$ / TONNE

**MATIÈRES
RECYCLABLES**



150\$ / TONNE

**ORDURES
MÉNAGÈRES**



Pour plus d'information ou pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter la section *environnement* du site Internet de la Municipalité

lac-beauport.quebec

ou téléphoner au

418 849-7141, poste 243.